

La coqueluche bat tous les records

ÉPIDÉMIE En 2014, 823 cas ont été détectés en Fédération Wallonie-Bruxelles

- ▶ En cause, une baisse possible de l'efficacité dans la durée du vaccin utilisé depuis 2001.
- ▶ Mais la maladie est peut-être mieux détectée !

La hausse de la coqueluche inquiète : les derniers chiffres de la cellule de surveillance des maladies infectieuses de la Fédération Wallonie-Bruxelles mettent en évidence 823 cas de la maladie en 2014 en Wallonie, contre 110 en 2012. Les chiffres nationaux ne sont pas encore disponibles, mais lors des huit premiers mois, on avait enregistré 1.200 cas de la maladie. Une maladie qui se manifeste de manière sporadique et irrégulière ces dernières années, malgré un taux de vaccination assez élevé (voir ci-contre).

Mais celui-ci s'amenuise avec les années, puisque les rappels nécessaires à 5-6 ans et 14-16 ans semblent de plus en plus négligés. Sans qu'on puisse en être certain, puisque la vaccination contre la coqueluche n'est pas obligatoire dans notre pays (seule celle contre la polio l'est), même si les milieux d'accueils de l'ONE l'imposent pour empêcher la contagion. Et que le Conseil supérieur de la santé recommande un rappel aux futurs parents et grands-parents, ainsi qu'aux futures mères entre la 24^e et la 32^e semaine de gestation.

La coqueluche peut être mortelle pour les enfants de moins de 6 mois, même si la maladie ne tue que très rarement dans notre pays, où les malades sont pris en charge. Mais elle est loin d'être négligeable : en 2013 par exemple, il a fallu hospitaliser chez nous 81 % des enfants de moins d'un an atteints par la bactérie responsable. Dans le monde, elle tue 300.000 enfants. La maladie est très contagieuse et

se transmet principalement par des gouttelettes projetées lors d'éternuements ou de toux. Une étude européenne montre d'ailleurs que chaque malade provoque plus de cinq autres infections.

Un vaccin moins durable

L'actuelle recrudescence est-elle due à une diminution de la vaccination, en raison des mises en garde des sceptiques face aux dangers éventuels des vaccins ? « C'est difficile à affirmer, car la nature même de la maladie provoque une grande variation selon

les années », souligne le professeur Yves Van Laethem, virologue à l'hôpital St-Pierre. Depuis 2001, le vaccin à germes entiers a été remplacé par un vaccin acellulaire, qui ne contient que des morceaux de la bactérie responsable de la maladie et qui est mieux supporté par les patients. Manifestement, la durée de la protection apportée est plus réduite qu'avec l'ancien vaccin. Une autre raison de l'augmentation de cas constatés, c'est qu'on réalise davantage de tests aujourd'hui pour détecter la maladie. Donc, on voit peut-être mieux ce qui existait auparavant, mais qu'on n'identifiait pas comme une coqueluche. Il est cependant clair que 90 % de couverture vaccinale pour le 4^e rappel est inférieur à ce qu'il faudrait pour éradiquer la maladie », juge le spécialiste.

Mais les chercheurs soulignent aussi qu'il est possible que, ces dernières années, il y ait eu une modification de la virulence des souches circulantes de la maladie. La cellule de surveillance de la Fédération Wallonie-Bruxelles

souligne également dans son dernier rapport sur la maladie que « les systèmes de surveillance actuels de la coqueluche sous-estiment probablement encore l'incidence réelle de la maladie ». Notamment parce que les couvertures vaccinales sont bonnes, la coqueluche n'apparaît pas en tête des diagnostics en face de la toux. Pourtant, 13 à 33 % d'adultes avec une toux prolongée seraient en fait atteints de coqueluche.

Les experts de la Fédération, soulignant que près de la moitié des enfants diagnostiqués n'étaient pas vaccinés ou ignoraient s'ils l'étaient, recommandent « d'approfondir les recherches afin de mieux connaître l'origine et les raisons de ce déficit de vaccination et d'ainsi mieux cibler les politiques de sensibilisation et de rattrapage ». ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

LES CHIFFRES

Une vaccination qui dépasse 90 %

D'après les chiffres de l'Institut de santé publique, en Wallonie, le taux de vaccination des bébés de 18-24 mois en 2012 était de 99,2 % pour la 3^e dose et de 90,4 % pour la 4^e dose (administrée à 15 mois). En Flandre, le taux de vaccination était de 98,7 % (3^e dose) et de 93,0 % (4^e dose) pour l'année 2012. A Bruxelles-Capitale, le taux de vaccination en 2012 était de 98,7 % pour la 3^e dose et de 91,1 % pour la 4^e dose.

FR.SO